



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-35

Ottawa, le 31 janvier 2007

Le Conseil **approuve** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

<b>Requérante/Partie</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
9163-7918 Québec inc. (faisant affaire sous le nom de CoopTel)/ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-A5-200617251	le 29 décembre 2006
9164-3122 Québec inc. (faisant affaire sous le nom de Sogetel Numérique)/Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-A5-200617269	le 29 décembre 2006
CoopTel/Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0089/09	le 29 décembre 2006
La Cie de Téléphone de Courcelles Inc./ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0042/09	le 29 décembre 2006
IVIC Télécom s.e.n.c./ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-A5-200617243	le 29 décembre 2006
La Corporation de Téléphone de La Baie/ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0046/08	le 29 décembre 2006
La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc./Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0043/08	le 29 décembre 2006

<b>Requérante/Partie</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
Téléphone Milot inc./ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0041/09	le 29 décembre 2006
Compagnie de téléphone Nantes inc./Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0048/09	le 29 décembre 2006
Sogetel inc./Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0036/08	le 29 décembre 2006
La Compagnie de Téléphone Upton Inc./ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0045/09	le 29 décembre 2006
La Compagnie de Téléphone de Warwick/ Bell Canada	Annexe 10 – Renouvellement de l'entente sur les services de téléphonistes à forfait	8340-B2-0044/12	le 29 décembre 2006

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*